



PORTABILITE = SOLIDARITE = FO la signé !

Le Syndicat FO Disney le dit, persiste et signe :
 - quand un accord d'entreprise est bon on le valide...
 - mais quand il est néfaste ou insuffisant on s'y oppose !

Pour l'accord sur la "Portabilité", toutes les demandes et revendications de FO y ont été intégrées, donc nous l'avons signé.

"Portabilité" : de quoi s'agit-il ?

C'est un accord qui permet plus de justice sociale vis-à-vis des salariés qui quittent l'entreprise contre leur gré (licenciement et fin de contrat CDD notamment). Ces ex-salariés ont ainsi, depuis le 1er juillet, et en complément de leurs allocations d'Assedic, une couverture AG2R prolongée de 2 à 9 mois (c'est-à-dire le nombre de mois passés dans l'entreprise, plafonné à 9 mois)

Voilà un bon accord, qui assure un juste retour solidaire à des salariés précarisés.

Qu'on se le dise : à EuroDisney comme ailleurs, Force Ouvrière défendra cette logique de solidarité ! FO Disney l'a donc signé et assume sa signature !

Face aux abus et aux agissements inacceptables...

Le Syndicat FO Disney sort le **CARTON ROUGE !!!**



C'est au **Manager du Casey's Corner** que FO Disney adresse son carton rouge du mois ! Ou plus précisément son "petit chef" en fait...

Bah oui : "Responsable de Petit Monde" que c'est marqué ! Oui, oui, je vous assure !... Ne riez pas, quand même !!!... Un peu de respect pour le (petit) chef quoi !!!...

Alors donc, le petit chef en question, non content de mal parler, de mal se comporter, et de ne pas respecter les conditions de travail de base, se permet de sanctionner une salariée qui n'est plus dans son équipe... Oui, oui... et même que c'est argumenté par des propos mensongers... Oui, oui...

Mais le hic pour lui, c'est que FO Disney a été saisi, est intervenu, avec alerte, dossier de harcèlement + accident de travail et tout le nécessaire syndical : la salariée est sortie du pétrin avec un transfert immédiat...

Par contre, le petit chef ne pourra plus se considérer comme tel ! FO Disney exige que ses grands chefs lui fassent enfin changer de méthodes et de comportement, sinon c'est FO Disney qui s'en chargera ! Et le mois prochain : à qui le carton rouge ???



Le 15 septembre dernier, le Syndicat FO Disney, ses militants et adhérents, ont reçu Jean-Claude MAILLY, le Responsable National Confédéral de Force Ouvrière, ainsi que la Secrétaire Générale de l'Union Départementale FO de Seine-et-Marne, Odile RAFFINI, et Serge LEGAGNOA, le Secrétaire Général de la Fédération FO Employés et Cadres.

Voilà donc le Syndicat FO Disney soutenu par l'ensemble des responsables de la Confédération Force Ouvrière...

Qu'on se le dise !

Bulletin d'Adhésion au Syndicat FO Disney

(à remettre à un délégué FO Disney ou à nous retourner au local syndical)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SYNDICAT FO DISNEY

BATIMENT BROTHER BEAR - BP 100 - 77777 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 04
 TEL : 01.60.74.39.76 - FAX : 01.64.74.39.06 - email : fo.disney@bbox.fr - Blog : fodisney.com